

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2015

Au cours de sa séance du 21 octobre, le Conseil a notamment :

Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Assunta ARBACE ALFARANO était au bénéfice pour l'établissement *Ristorante* sis à la Route de Fully 63 à Martigny, au 8 octobre 2015

Délivrance d'autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au RED ICE HOCKEY CLUB une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour l'organisation du repas de soutien le vendredi 6 novembre 2015 au CERM 2
- Délivré à la GUGGENMUSIK MOKSHÛ LION'S une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour la 18^{ème} édition de leur soirée le samedi 5 décembre 2015 au CERM
- Délivré à l'Association "ENTR'AIDES" une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour le repas de soutien organisé le samedi 20 février 2016 à la Salle communale

Personnel

- Approuvé l'engagement de M. Steve TALA, né en 1975, en qualité d'ouvrier d'exploitation auprès de la déchetterie, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2016 à un taux d'activité de 100 %

Bâtiments publics

- Préavisé favorablement l'adjudication de plafond acoustique en bois pour le bâtiment B du nouveau CO
- Préavisé favorablement l'adjudication de revêtement de sol pour le bâtiment B du nouveau CO
- Préavisé favorablement l'adjudication de faux-plafond métallique pour le bâtiment B du nouveau CO
- Préavisé favorablement l'adjudication du mandat d'ingénieur pour le bâtiment B du nouveau CO
- Adjugé le mandat d'expertise pour le bassin de Manoir

Travaux publics

- Adjugé des travaux de génie civil pour l'aménagement provisoire du parvis de la Gare

Enseignement et formation

- Approuvé le calendrier et le concept pour la création de nouvelles classes à la Bâtiaz

Naturalisation

- Octroyé le droit de cité communal à 25 personnes, sous réserve de l'approbation des dossiers par les instances cantonales

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- REVAZ Alexandre pour ECOBOIS CONSTRUCTIONS Sàrl : réalisation d'un plan de quartier - construction de 4 immeubles de logements (environ 60 - 64 appartements), parcelles 14806, 14807, 14808, 4676, plan 41, Praillon, zone habitat collectif B, coord. 2571268 1107114
- CARROSSERIE D'OCTODURE / MILAZZO : installation d'un container bureau (régularisation), parcelle 9116, plan 211, Rue du Châble Bet 23A, Les Prés des

Caisses, zone artisanale (AR), coord. 2572953/1105606

- **LOGIS+GROUP SA** : construction de 8 villas, parcelle 9157, plan 211, Rue du Guercet, En Saragoux, zone habitat individuel (R2), coord. 2573464/1105630
- **TLC IMMOBILIER SA** : construction de 3 habitations individuelles groupées et rénovation de la villa, parcelle 3138, plan 10, Rue de la Pierre Avoi 9, La Délèze, zone habitat individuel (R2), coord. 2572277/1105517
- **SEMO Martigny** : création d'une cuisine réaménagement de locaux industriels en ateliers/bureaux, parcelle 9358, plan 216, Les Finettes, Rue des Etangs 16, zone artisanale et commerciale (AC), coord. 2573600/1106200
- **VEILLARD Ali** : installation d'un chauffage (cheminée) dans une véranda, parcelle 2769, plan 29, Combe des Vaches, Rue des Farquet 54, zone habitat individuel (R2), coord. 2573758/1105897
- **CHRISTIAN CONSTANTIN SA** : immeuble d'habitation, parcelle 550, plan 7, Rue des Follaterres 2, Prés de la Scie, zone centre dispersé B à aménager, coord. 2571600/1105990
- **SAUDAN Yannick et Patrice** : transformation d'un bâtiment d'habitation, parcelle 4756, plan 41, Belluart, zone agricole de plaine, coord. 2570986/1107271